



Port des Barques,  
Le 27 mars 2018

N/Réf : PG/AP/Marché Nocturne  
Objet : Proposition d'emplacement marché nocturne  
P.J : 2

Madame, Monsieur,

Je viens vers vous afin de vous proposer la possibilité d'un emplacement sur nos marchés nocturnes qui se dérouleront sur notre commune tous les vendredis soir pour l'année 2018 du 06 juillet au 24 août inclus.

Vous trouverez ci-joint le bulletin 2018 concernant votre demande d'emplacement.

Vous devez **IMPERATIVEMENT** nous le renvoyer avant le 15 mai 2018.

Ce bulletin ne fait pas foi d'acceptation. Nous vous retournerons un courrier de confirmation vous permettant d'exercer votre activité commerciale sur notre commune.

*Penser à renseigner correctement le bulletin.*

Le droit de place (2018) est fixé à :

- 2,50 € le mètre linéaire
- La fourniture électrique est comprise

De plus, nous vous rappelons qu'il sera **nécessaire d'être en place entre 16h00 et 18h00 munis de vos pièces justificatives professionnelles**. Aucun retard ne pourra être accepté après 18h00, au vu du nombre de commerçants présents sur le marché.

Nous vous remettrons copie du « Règlement du Marché Nocturne » lors de votre première arrivée.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

L'Adjoint en charge des commerces,

Pierre GEOFFROY